

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

RECRUTEMENT D'UN.E ADJOINT.E AU DAFPIC

BIR n° 30 du 22 mai 2017

Réf : secrétariat DAFPIC

Le poste d'adjoint.e du délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) est à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2017.

Ce poste s'adresse à un personnel de catégorie A relevant des corps d'inspection.

La fiche de poste correspondante figure en annexe.

FICHE DE POSTE

ADJOINT.E DU DAFPIC

MISSIONS :

Missions académiques assurées par un.e fonctionnaire appartenant au corps d'inspection à compétence pédagogique, sous l'autorité hiérarchique de Madame la rectrice et sous l'autorité fonctionnelle du délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC).

L'adjoint.e du DAFPIC participe au développement de la formation professionnelle tout au long de la vie. Il.elle assure des missions transversales entre formation initiale et formation continue de coordination, d'accompagnement, d'expertise, de contrôle en lien avec les corps d'inspection. Il.elle accompagne le développement des partenariats.

Il.elle participe au pilotage de la DAFPIC en lien avec le GIPAL-Formation et peut être amené.e à porter des dossiers spécifiques.

1. Missions régaliennes

- Coordination du service académique d'inspection de l'apprentissage :
 - Inspection pédagogique et administrative des CFA,
 - Contrôle de la formation donnée aux apprentis en entreprise,
 - Formation et information des personnels en CFA avec le concours du corps d'inspection,
 - Conseil et expertise auprès des CFA, du corps d'inspection, des partenaires institutionnels,
 - Gestion administrative du service académique d'inspection de l'apprentissage.
- Coordination de l'action pédagogique dans le réseau des GRETA :
 - Inspection pédagogique des formateurs,
 - Contrôle pédagogique et suivi administratif et réglementaire des demandes d'habilitation aux CCF,
 - Contrôle pédagogique et réglementaire des demandes de positionnement,
 - Information et formation des personnels (CFC, formateurs, directeurs opérationnels),
 - Conseil et expertise auprès des directeurs opérationnels, des CFC, des formateurs.

2. Missions d'animation et de développement

- Développement des partenariats et travail en réseau :
 - Participer à identifier auprès de nos partenaires institutionnels les missions de la DAFPIC,
 - Développer les relations, dans le cadre de la carte des formations, avec les branches professionnelles, les chambres consulaires, le conseil régional, la DIRECCTE, selon les thèmes appropriés à ces différents acteurs,
 - Participer au développement de l'apprentissage dont l'apprentissage dans la fonction publique,
 - Développer le conventionnement collège/lycée/CFA,
 - Développer la mise en réseau d'établissements,
 - Piloter la mise en œuvre du dispositif « Conseiller entreprise pour l'École ».
- Développement de la formation tout au long de la vie :
 - Impulser l'accès à tout type de certification pour tout type d'apprenant dans un continuum formation initiale/formation continue,
 - Impulser, animer et participer à tout groupe de travail et tout projet (dans le cadre de l'académie de Lyon et de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes), visant à sécuriser et encourager les parcours ambitieux, dans le cadre de la stratégie académique de la formation professionnelle initiale et continue,

- Impulser, animer, participer au développement des innovations pédagogiques.
- Développement de la démarche Qualité :
 - Conduire des audits pédagogiques en CFA, en GRETA,
 - Développer sur les territoires la démarche d'auto-évaluation en continue,
 - Encourager et développer toute démarche visant à l'acquisition d'un label Qualité.
- Participer à l'animation et à la gestion RH des DDF et ATDDF.

PROFIL DU CANDIDAT :

- Catégorie A : corps d'inspection.
- Une très bonne connaissance du système éducatif et de son évolution est exigée (réformes en cours, en particulier dans la voie technologique et la voie professionnelle).
- Une très bonne connaissance des enjeux et modalités de mise en œuvre de la formation tout au long de la vie.

LIEU D'EXERCICE :

Rectorat de l'académie de Lyon
92, rue de Marseille
69007 LYON

Les candidatures (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae) doivent être transmises **au plus tard le 9 juin 2017** à :

Monsieur le délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue
Rectorat de l'académie de Lyon
92, rue de Marseille
BP 7227
69354 LYON Cedex 07

dafpic@ac-lyon.fr